

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 17
PUBLIQUE

Article de Soir Info intitulé « Après la mise en liberté de 50 pro-Gbagbo/Ahoussou Jeannot :
« D'autres vagues de personnes seront libérées » daté du 2 juin 2014



SOIR INFO - L'INTER

linfodrome

actualité▼

sports

lifestyle▼

services▼

Identifiez-vous



BLOGODROME



VIDÉODROME



REVUE DU WEB



BLAGODROME



NEWSLETTER



Rechercher

🏠 > VIE POLITIQUE > APRÈS LA MISE EN LIBERTÉ DE 50 PRO-GBAGBO/ AHOUSSOU JEANNOT: «D'AUTRES VAGUES DE PERSONNES SERONT LIBÉRÉES»

Après la mise en liberté de 50 pro-Gbagbo/ Ahoussou Jeannot: «D'autres vagues de personnes seront libérées»

par **Abraham KOUASSI** | Publié le 2/6/2014 à 23:5 | source : **Soir info**

AAAAA

Tweeter 0

J'aime 6

+1 1

Copier le code HTML

L'AUTEUR
ses articles



Ahoussou Kouadio Jeannot s'est félicité des actions entreprises par les autorités ivoiriennes

(Ph:d'archives)

50 détenus proches de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo ont été mis en liberté le samedi 31 mai 2014.

Cette mesure fait suite à l'annonce par les autorités, de la libération de 150 prisonniers proches de l'ancien régime, rendue publique récemment. Lors d'une conférence de presse le samedi 31 mai 2014 à son cabinet de la Riviera, le ministre d'Etat auprès du Président de la République, Jeannot Ahoussou Kouadio a indiqué que le chiffre de 150, annoncé, sera respecté par les autorités ivoiriennes. «Il a été question, jeudi dernier (22 mai 2014: Ndlr), de la libération de 150 personnes en détention (...) Nous avons travaillé sur cette liste (la liste du Fpi).

Nous avons sorti tout ce qui est militaire de cette liste en disant que par essence, les militaires ne sont pas des militants de partis politiques. Ensuite, nous avons sorti les personnes qui n'étaient pas dans les fichiers de la justice de telle sorte que 228 personnes ont été extraites de la liste. Donc, on s'est retrouvé à 491 personnes. Sur ces 491 personnes, nous nous sommes engagés par rapport à l'évolution des dossiers par la justice, à libérer 150 personnes. Aujourd'hui, il y a 50 qui sont en liberté provisoire. Donc, il reste 100 personnes dont les dossiers sont en cours.

A la suite de ces 50 personnes qui viennent d'être libérées, il y

vos
journal
en

PDF



Retrouvez-nous sur Facebook



linfodrome.com

J'aime

16 461 personnes aiment linfodrome.com.



Module social Facebook

aura d'autres libérations. (...) La justice ivoirienne travaille en fonction de l'évolution des dossiers. Elle a estimé que ces personnes qu'elle a mises en liberté provisoire, devaient bénéficier objectivement de la liberté provisoire. Les dossiers sont en cours d'analyse et incessamment, d'autres vagues de personnes seront libérées», a fait savoir l'ex-Premier ministre. Arguant que cette décision judiciaire est la preuve de la bonne foi du pouvoir ivoirien, Ahoussou Jeannot a espéré voir le Front Populaire Ivoirien (Fpi) réagir également en levant son mot d'ordre de boycott du Recensement général de la Population et de l'Habitat (Rgph 2014). «Les obligations qui pèsent sur nous sont réciproques.

Nous avons demandé jeudi dernier à nos frères et sœurs du Fpi de lever le mot d'ordre de boycott du RGPH recensement. Nous avons fait notre part. Nous avons fait la démonstration, posé des actes forts parce qu'à l'entame de notre réunion, jeudi dernier, c'étaient les mots (employés): donner des signaux forts. Nous avons parlé, nous avons signé. Aujourd'hui, nous prouvons que nous sommes engagés résolument à aller à la réconciliation.

Nous prenons à témoin l'opinion nationale et internationale des actes forts posés par le président de la République et le gouvernement en vue de la décripation», a-t-il ajouté, non sans s'adresser aux Ivoiriens encore en exil. A ceux-ci, l'ancien chef du gouvernement a lancé le message suivant: «Je voudrais lancer un appel fort à tous nos frères et sœurs qui sont en exil, leur demander de rentrer au pays. L'heure de la réconciliation est arrivée. Qu'ils rentrent dans le processus. Des soldats et militaires qui ont combattu sont rentrés. Ils ont même réintégré l'armée.

Des figures de proue du Fpi sont rentrées. Ces personnes sont là, circulent librement, exercent leurs activités tant que celles-ci ne troubleront pas l'ordre public, qu'elles n'auront pas pour dessein de créer des situations propices à perturber la paix retrouvée, ces personnes sont libres. Je voudrais rassurer nos frères qui sont en exil, leur demander de rentrer. Ils ne seront pas arrêtés. Nous leur garantissons le libre retour, la libre circulation sur le territoire national».

Abraham KOUASSI

Sauf autorisation de la rédaction ou partenariat pré-établi, la reprise des articles de linfodrome.com, même partielle, est strictement interdite. Tout contrevenant s'expose à des poursuites

 **J'aime** 6 personnes aiment ça. [Inscription](#) pour voir ce que vos amis aiment.



 Module social Facebook

ACTUALITÉS

AFRIQUE & MONDE | VIE POLITIQUE |
ÉCONOMIE | SOCIÉTÉ & CULTURE | FAITS DIVERS

SPORTS

LIFESTYLE

PEOPLE | SANTÉ & BIEN ÊTRE

SERVICES

AGENDA | PETITES ANNONCES | NÉCROLOGIE | TRAFIC

OPINIONS, DISCUSSIONS & CONTRIBUTIONS

L'INTER-DIT | PARLONS-EN | ÉDITOS

BLOGODROME

MAVIH.ORG | BLOGODROME

VIDÉODROME

BLAGODROME

